



---

## Rationalité démocratique et économique, exigences du développement social en milieu rural. Cas du territoire d'Idiofa

<sup>1</sup> Mukolo Nken-A-Si Raymond

<sup>1</sup>Institut Supérieur d'Etudes Agronomiques (ISEA/LABA) (RDC)

**Abstract:** The concepts of democracy, economics, and social development have become familiar terms in the Congolese context. They are widely used in public discourse, yet they are often employed in ways that are imprecise, confusing, or even misleading.

This paper does not seek to offer groundbreaking insights. Rather, its purpose is to encourage both the authors and interested readers to reflect on these concepts with greater clarity and intellectual rigor.

In this regard, we aim to highlight the close relationship between democratic rationality and economic rationality, arguing that both are essential drivers of social development. Our analysis focuses on the Territory of Idiofa and adopts a systemic perspective, viewing it as a complex whole in which broader dysfunctions may result from weaknesses or failures within some of its constituent elements.

Methodologically, the study draws on both the exegetical (historical-critical) approach and the dialectical (deductive-inductive) approach.

The latter enables us to explore the interconnections among the phenomena under examination, the contradictions that arise within them, and the positive or negative transformations that they may produce.

We welcome any comments, criticisms, suggestions, or other contributions inspired by this work. Such openness is not only valuable to scholarly inquiry but is also consistent with the spirit of intellectual humility that should guide all scientific endeavors.

**Keywords:** Democracy; Economics; Social Development; Idiofa Territory.

**Résumé :** Les concepts Démocratie, Économie et Développement (social) sont tombés dans la familiarité (dans le contexte congolais) ; bien plus ils sont couramment utilisés et font parfois l'objet d'un usage abusif et confus.

Dans le cadre de cette rédaction, nous n'avons pas l'ambition d'apporter une lumière extraordinaire, mais de nous aider, nous même ainsi que nos lecteurs que la thématique intéressera, à considérer les notions abordées avec une rigueur d'esprit.

Ainsi, tenterons-nous de démontrer l'interdépendance entre la rationalité démocratique et celle économique, facteurs ou éléments déterminants du développement social. Le tout, dans le contexte du

Territoire d'Idiofa, pris dans une perspective systémique ou d'un ensemble complexe dont le dysfonctionnement général proviendrait de celui de certains éléments constitutifs.

En ce qui concerne la démarche méthodologique, nous faisons recours aux méthodes exégétique (historico-critique) et dialectique (déductive-inductive).

La deuxième méthode nous permet de considérer la connexion entre les phénomènes étudiés, les contradictions ainsi que le changement positif ou négatif engendré.

Toute critique, suggestion ou autre contribution suscitée par la lecture du présent texte seront les bienvenues ; l'humilité scientifique nous y obligeant.

**Mots clés :** Démocratie ; Economique; Développement social ; Territoire d'Idiofa.

**Digital Object Identifier (DOI):** <https://doi.org/10.5281/zenodo.21280808>

## 1. Introduction

La démocratie, l'économie et le développement social figurent parmi les concepts les plus mobilisés dans les discours politiques et scientifiques contemporains. En République démocratique du Congo, ces notions sont fréquemment utilisées, mais leur compréhension demeure parfois imprécise, ce qui peut conduire à des interprétations ou à des applications peu cohérentes.

Le territoire d'Idiofa, dans la province du Kwilu, illustre les défis auxquels sont confrontés de nombreux espaces ruraux. Malgré un potentiel agricole important et des ressources humaines considérables, les conditions de vie de la population restent marquées par la pauvreté, la faiblesse des infrastructures et les insuffisances de la gouvernance locale. Cette situation conduit à s'interroger sur le rôle que peuvent jouer la rationalité démocratique et la rationalité économique dans la promotion du développement social.

Le présent article vise à analyser les liens d'interdépendance entre ces trois dimensions en considérant le territoire d'Idiofa comme un système où les facteurs politiques, économiques et sociaux interagissent en permanence. À cette fin, la recherche recourt aux méthodes exégétique (historico-critique) et dialectique, selon une démarche déductive-inductive, afin de mieux comprendre les mécanismes susceptibles de favoriser un développement social durable en milieu rural.

## 2. Matériel et méthodes

### 2.1. Milieu

La présente étude est réalisée dans le territoire d'Idiofa, l'un des cinq territoires de la province du Kwilu, en République démocratique du Congo (RDC). Son chef-lieu est la cité d'Idiofa. Le territoire est situé à environ 861 km de Kinshasa et couvre une superficie d'environ **18 672 km<sup>2</sup>**. Ses coordonnées géographiques sont approximativement **4°57' de latitude Sud** et **19°35' de longitude Est**.

Le territoire d'Idiofa est limité :

- **au Nord**, par le territoire d'Oshwe, dont la séparation est marquée en grande partie par la rivière Kasai ;
- **au Sud**, par le territoire de Gungu ;
- **à l'Est**, par les territoires de Bulungu et de Bagata ;
- **à l'Ouest**, par le territoire d'Ilebo (province du Kasai), dont la limite est en grande partie matérialisée par la rivière Loange.

Sur le plan administratif, le territoire comprend douze secteurs, plusieurs cités, des groupements coutumiers et plus de mille villages. La population est majoritairement constituée des ethnies Ambuun (Mbuun), Pende, Dinga, Lele, Wongo, Ngoli, Lori et Nzadi. L'économie locale repose essentiellement sur l'agriculture familiale, le petit commerce, la pêche artisanale et d'autres activités du secteur informel, ce qui fait d'Idiofa un espace représentatif des réalités socio-économiques du milieu rural congolais.

Le choix de ce territoire se justifie par les nombreux défis qu'il connaît en matière de gouvernance locale, de participation citoyenne, de gestion des ressources économiques et de développement social. Il

constitue ainsi un terrain d'analyse approprié pour étudier les relations entre la rationalité démocratique, la rationalité économique et le développement social dans un contexte rural.

## 2.2. Méthode

Cette recherche s'appuie principalement sur deux méthodes scientifiques : la méthode exégétique (historico-critique) et la méthode dialectique.

La méthode exégétique permet d'analyser les textes, les théories et les documents relatifs aux concepts de démocratie, d'économie et de développement social, afin d'en dégager le sens, l'évolution historique et la portée scientifique. Elle contribue également à examiner les fondements théoriques des phénomènes étudiés.

La méthode dialectique, quant à elle, permet d'étudier les relations d'interdépendance entre les différents phénomènes, d'identifier les contradictions qui les traversent et de comprendre les transformations qu'elles engendrent, qu'elles soient positives ou négatives. Cette approche facilite une analyse systémique du territoire d'Idiofa en considérant que le développement social résulte de l'interaction entre les dimensions démocratiques, économiques, institutionnelles et sociales.

Enfin, cette étude adopte une démarche déductive-inductive. La démarche déductive consiste à partir des théories générales relatives à la démocratie, à l'économie et au développement social pour analyser la situation du territoire d'Idiofa. À l'inverse, la démarche inductive permet de tirer des conclusions générales à partir des réalités observées dans ce milieu d'étude.

## 3. RESULTATS

### 3.1. Rationalité

Au regard de la diversité de définitions qui sollicitent ce concept, nous n'allons pas rechercher celles qui sont sophistiquées mais en retenir quelques-unes susceptibles de faciliter la compréhension et les détails nécessaires en rapport avec l'objet de l'étude.

Selon le sens étymologique, la rationalité est caractéristique de ce qui est rationnel, c'est-à-dire conforme à la raison ou à celui qui est capable de raisonner (1).

La raison, elle, du latin « Ratio » est la capacité de calculer, de penser. C'est un système des principes dits rationnels ou directeurs de la connaissance (2).

De renchéir, Emmanuel KANT précise que si ces principes déterminent ce qui doit être, la raison pure est pratique, à l'opposé, elle est théorique. La rationalité est alors la faculté de lier les connaissances à un système (3).

Sous un autre aspect, la rationalité est synonyme de liberté (l'un des principes démocratiques). Elle signifie l'intervention de l'autorité consistant à empêcher que les affaires civiles tombent dans le plus grand désordre et soumet la liberté, comme les autres affaires, aux règlements du pays.

Herbert Simon, étudiant le processus décisionnel, donne au concept rationalité une double signification :

- Dans un premier temps, la rationalité est la cohérence de la décision par rapport aux valeurs du groupe ;
- Dans un second temps, la rationalité est la cohérence interne par rapport à l'information disponible. (4)

Pour aboutir à la rationalité, l'auteur considère qu'il faille nécessairement passer par les trois étapes ci-après :

La première concerne la recherche des occasions exigeant une décision, c'est la recherche des informations.

La deuxième concerne l'analyse et l'élaboration des alternatives, des décisions possibles à prendre.

La troisième est celle de la sélection d'une des alternatives, la meilleure, qui conduit de la décision à l'exécution de celle-ci.

L'auteur ajoute que pour être rationnelles, les décisions doivent être programmées c'est-à-dire prises dans un cadre de référence strict et suivant une procédure claire, déjà élaborée de façon définitive.

Sans nous enliser dans le débat qui oppose les auteurs du concept rationalité, ni moins nous focaliser sur les limites de l'une ou l'autre définition, nous considérons, pour notre part, les avantages qu'elle puisse présenter.

Ainsi retenons-nous que les deux auteurs Emmanuel KANT et Herbert Simon démontrent que la rationalité suppose toujours des règles bien formulées et la mise en pratique de celles-ci.

Il nous paraît intéressant de constater qu'en démocratie tout comme en économie, une erreur qui affecte une décision, affecte incontestablement l'action qui en découle.

Pour ce qui est du Territoire d'Idiofa, la rationalité s'analysera comme la faculté ou la capacité à conduire les raisonnements et les actions selon les principes établis, le tout se caractérisant par la recherche de l'efficacité et l'efficacité en démocratie mais aussi en économie.

### **3.2. Démocratie (Démocratique)**

Le mot « Démocratie » dont découle l'adjectif « démocratique » souffre d'un excès de signification. Son sens varie selon le contexte doctrinal où on se situe. En dépit de cette polysémie, nous considérons quelques définitions qui rendent compte du dynamisme qui caractérise la réalité démocratique.

Étymologiquement, Démocratie dérivé de la combinaison de deux mots grecs : « Demos » qui désigne le peuple et « Kratos » qui signifie pouvoir. Démocratie est, selon ce sens originel, le régime politique dans lequel la souveraineté appartient à l'ensemble des citoyens et non à un seul ou à quelques-uns d'entre eux.

C'est pour cela qu'inspiré par ce sens, Abraham LINCOLN avait déclaré que la démocratie est « le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple » (5).

Deux conceptions sont nées de cette définition d'après laquelle le peuple est l'instance souveraine de prise des décisions, d'orientation et de contrôle de toute la société.

- a) Conception négative**, qui tient au statut (rôle) assigné au peuple ou à la masse. Dans une société hautement analphabète, la masse inculte ou non intellectuelle ne peut pas conduire la destinée de tout un peuple. Platon et Aristote, dans la Grèce antique, jugeaient pernicieuse la forme du gouvernement où le peuple est aux commandes pour les raisons que voici :

Primo, le peuple qui est naturellement ignorant et jaseur n'est guère critique et apte à commander ou à opérer des choix rationnels.

Secundo, parce que le système de commandement est rotatif, tout homme adulte, même foncièrement imbécile, peut devenir magistrat (dirigeant) si le tirage au sort lui est favorable.

Tertio, en instituant la libre discussion en démocratie, c'est courir le risque de diviser la société par des prises des positions divergentes.

- b) Conception positive et actuelle**, qui s'impose aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup>S avec la philosophie de lumière exaltant les droits de l'homme notamment l'égalité, la liberté, la participation et la discussion par tous de problèmes de la cité.

Cette conception favorise l'élément « représentation ».

Ceci étant, nous retenons deux définitions du concept « Démocratie » qui nous permet de bien en réaliser les contours.

La démocratie « un gouvernement des dirigeants élus par le peuple et représentants ou délégués du peuple, pour l'intérêt du peuple, c'est-à-dire de toute la société ». (6) Cette définition, moderne par surcroît, présente deux avantages :

- Dans la mesure où la visée ultime de l'action politique est d'assurer le fonctionnement harmonieux de la société et de procurer du bien-être à chaque citoyen, les acteurs de cette

action sont convaincus que la meilleure voie pour cela est de rechercher le consentement général du peuple. Et ce dernier ne se peut valablement que grâce à une institution élective, voie par laquelle chaque citoyen peut affirmer son point de vue et exercer sa souveraineté. L'institution élective procure à l'individu la satisfaction morale d'exprimer ses idées et aussi la possibilité de participer au pouvoir d'une part et, d'autre part, d'opérer des choix éclairés.

- Le deuxième avantage est l'existence en démocratie du parlement ou assemblée législative pour élaborer les règles devant régir les rapports sociaux.

La démocratie peut aussi s'entendre comme « un système politique qui, à l'intérieur d'un complexe social, permet le renouvellement légal du personnel dirigeant, et comme un mécanisme social qui permet à une très grande partie de la population d'exercer une influence sur les décisions importantes en choisissant les responsables. ». (7)

Il en va de soi que pour parler de démocratie, certaines conditions doivent être réalisées au préalable :

- L'acceptation par tous d'une sorte de code des valeurs définissant la légitimité des institutions.
- L'exercice effectif du pouvoir par une équipe des dirigeants politiques
- La présence d'une ou plusieurs équipes rivales des dirigeants s'efforçant d'accéder aux pouvoirs par des moyens légaux.

### **3.3. Rationalité démocratique**

Pour comprendre cette notion, nous épousons le point de vue de Robert A. Dahl qui estime que la rationalité démocratique est l'idée indiscutable que de chercher à obtenir la plus grande quantité de valeurs chères à la démocratie. (8).

Pour obtenir cette rationalité, l'auteur avait considéré les bases de l'autorité en s'appuyant sur les critères tels que le choix personnel et la compétence dans la prise des décisions.

Le critère choix personnel stipule que le pouvoir et l'autorité soient issus d'un processus démocratique et poursuivent des fins communes.

La compétence suppose, quant à elle, que l'autorité soit un expert, capable de jugement plus surs dans le domaine de la démocratie et d'une rectitude morale, tout ceci issu d'un savoir acquis.

La rationalité démocratique apparaît, une fois de plus, au niveau de la division et de l'équilibre des pouvoirs : le législatif, l'exécutif et le judiciaire s'équilibrent et se préviennent chacun des excès de l'autre.

Le fait qu'aucun de ces pouvoirs n'empiète sur l'autre et le respect des lois ainsi que de toutes les règles de jeu démontre que la démocratie est bien rationnelle.

### **3.4. La rationalité démocratique dans le Territoire d'Idiofa.**

Nous rappelons utilement que la rationalité démocratique passe par l'observance des règles de jeu en démocratie dans une société donnée.

Ceci nous amène à considérer quelques règles démocratiques afin d'en examiner l'applicabilité au bénéfice du Territoire d'Idiofa.

#### **a) La souveraineté du peuple**

Ce principe consacre la toute-puissance du contrôle exercé par le peuple sur ses représentants et c'est le pouvoir du scrutin. La conduite de ceux qui agissent au nom du peuple est grandement conditionnée par la crainte de se voir retirer le mandat reçu.

Outre l'épreuve périodique qui n'est pas l'unique occasion d'expression de la souveraineté populaire, le peuple peut envoyer une délégation des électeurs ou adresser des lettres auprès du

représentant élu en vue de porter à sa connaissance un problème quelconque d'intérêt commun. Ledit représentant, pour saisir l'opinion des électeurs, effectue une descente auprès de ces derniers dans le sens d'une consultation.

Ces exercices, s'ils se réalisent, à Idiofa, ce n'est que de façon superficielle.

### **b) La participation**

Elle est aussi dite responsabilisation politique. Cette notion comporte une exigence de reconnaître chaque fils du pays comme citoyen et, de ce fait, capable et en obligation, dans les conditions requises par la loi, de faire valoir son droit sur tout ce qui concerne la vie nationale.

La participation du citoyen à la vie politique et économique de son pays est fonction de son niveau d'instruction qui constitue une condition à la fois suffisante et nécessaire. Cette pensée est corroborée par l'opinion qui soutient que les pays les plus démocratiques sont ceux où il n'existe quasiment pas d'illettrés.

L'instruction (« Éducation ») permet aux hommes de développer des idées plus larges et rend plus facile leur adhésion à des organisations politiques et socio-économiques.

Lors des élections, la même instruction facilite l'exercice d'un choix rationnel et optimal.

Il apparaît évident et clair qu'un rôle déterminant est à jouer en matière d'éducation par les institutions éducatives (établissements d'enseignement à tous les niveaux), les partis politiques, les responsables politico-administratifs et les autres encadreurs

Cette éducation fait défaut pour ce qui est du Territoire d'Idiofa. Au rabais, elle n'est pas à même de favoriser une participation efficiente, la conséquence en est la crise multiforme que vit le Territoire, crise qui se perpétue.

### **c) L'égalité**

C'est le thème central des idées démocratiques. L'égalité s'analyse comme égalité des citoyens devant la loi et s'apparente à la justice : tous les citoyens jouissent de mêmes droits et ont les mêmes chances de réussite.

La justice est la valeur morale la plus importante dans l'institution démocratique, comme la vérité l'est dans les systèmes de pensée.

➤ L'égalité peut être politique, juridique, économique et sociale.

- L'égalité politique implique que les gens aient les mêmes droits d'élire et de se faire élire.
- L'égalité juridique suppose l'existence des lois impersonnelles.

Tous les citoyens sont soumis aux mêmes lois sans distinction aucune.

- L'égalité économique stipule que l'Etat doit veiller à ce que les citoyens, de façon équitable, aient le minimum vital et que les richesses nationales soient aussi équitablement réparties.
- L'égalité sociale permet d'éviter que dans les rapports entre les gouvernants et les gouvernés, certaines personnes ne soient victimes de discrimination en raison de leur origine, statut social ou encore de leur niveau d'instruction (9).

Dans le Territoire d'Idiofa, il y a lieu de constater, avec amertume, l'inobservance de ces règles démocratiques. En matière de souveraineté populaire, nous dirons avec regret que ce principe est le plus laissé en souffrance.

La population est essentiellement composée des jeunes. Il est étonnant de voir ceux-ci fort attirés et en ébullition dans des choix idéologiques et la recherche des solutions aux problèmes majeurs.

Avec une formation et des connaissances superficielles, les jeunes pensent qu'une solution est tout d'un coup trouvée à l'arrivée d'un leader politique, surtout en campagne électorale.

Les principes démocratiques que nous venons d'énumérer sont foulés au pied et les jeunes se trouvent dans un état d'esprit pernicieux et instable alors que c'est le moment de prendre une décision réfléchie et rationnelle pour le présent et l'avenir, pour eux-mêmes et pour le Territoire.

Il en va de même de la plupart des personnes adultes. La souveraineté est bradée, la vie socio-politique, de manière générale, est marquée de beaucoup de clivages. Le tribalisme, le népotisme, l'intolérance, la coterie sont autant de fléaux ou antivaleurs tant fustigés mais, au fil du temps, sont en train de prendre racines. Cela constitue une grande hypothèque pour la démocratie, l'économie et le développement social d'Idiofa.

### **3.5. Rationalité économique**

Si notre style a été redondant pour exprimer la rationalité démocratique, en ce qui concerne la rationalité économique, deuxième partie de notre rédaction, nous nous hanterons de définir de façon laconique le concept économie et sa pratique dans le Territoire d'Idiofa.

#### **1. Économie :**

Les définitions foisonnent autour de ce concept.

Le Dictionnaire de la langue philosophique considère l'économie comme a) « l'administration rationnelle des biens en vue d'en obtenir le meilleur rendement possible »

b) « la gestion qui évite toutes les dépenses inutiles ou le résultat de cette gestion »

#### **2. Rationalité économique**

Pour saisir cette notion, nous nous référons au professeur Paul SAMUELSON qui entend par rationalité économique « la façon dont les hommes et la société décident, en faisant usage ou non de la monnaie, d'affecter des ressources productives rares à la production, à travers le temps, des marchandises et des services variés et de répartir ceux-ci à des fins de consommation présente et future, entre les individus constituant la collectivité » (10).

L'auteur martèle sur l'analyse des coûts et profits, résultats de la meilleure utilisation des ressources en vue d'une productivité. Il conseille de désengager l'effort là où les coûts sont élevés et de l'intensifier là où les coûts sont moindres.

Si cette conception peut nous servir de point de mire pour comprendre le degré de rationalité économique dans le Territoire d'Idiofa, ce sera de façon plus perceptible après examen du point suivant, à savoir le développement social.

### **3.6. Développement social**

C'est encore une notion dont la portée n'est pas facilement saisissable. Nonobstant cette difficulté, nous nous rangeons derrière ROSTOW qui assimile le développement social au progrès économique qu'il considère comme l'aboutissement des cinq étapes indispensables (11) :

1. Société traditionnelle : Techniques, connaissances scientifiques et productivité limitées. Principalement agricole, la société s'organise autour de la famille et du clan.
2. Les conditions préalables au démarrage : les caractéristiques de la société traditionnelle subsistent. Toutefois, des changements affectent les domaines de l'instruction et de l'épargne.
3. Le démarrage : les obstacles à la croissance régulière sont renversés
4. La maturité : diversification de la production industrielle.
5. La consommation de masse, caractérisée par l'élévation de niveau de vie de la population qui bénéficie durablement de biens et services, principal secteur de l'économie.

De toute évidence, le Territoire d'Idiofa, à l'instar de beaucoup d'autres cas à travers le pays, se situe à la première étape, celle de la société traditionnelle. Même le moindre effort de dépasser ce niveau, amorcé pendant les premières années post coloniales, s'est estompé à la suite d'une mégestion généralisée.

En guise de conclusion, le problème de rationalité démocratique et économique se pose avec acuité dans le Territoire d'Idiofa, avec conséquences la crise multiforme qui sévit dans cette partie du pays, le développement social, le progrès social en d'autres termes, devient un rêve difficile à réaliser. D'où nous lançons cet appel qui, en termes de suggestions, constitue une conversion des cœurs, et une prise de conscience.

**A. Sur le plan politique c'est-à-dire démocratique :**

- 1) Que tous les agents ou acteurs socio-politiques soient mis à contribution, avec un leadership ou un top management déterminant.

Il s'agit de :

- L'intelligentsia, à travers ses réflexions et écrits qui mettent en exergue les valeurs démocratiques ;
  - L'élite politique, c'est la classe dirigeante, qui doit faire preuve de transparence, de bonne gouvernance et de citoyenneté pour résorber les tensions sociales ;
  - Les partis politiques, par leur mission de rallier un plus grand nombre de citoyens pour conquérir le pouvoir, doivent véhiculer une idéologie qui écarte toute tendance tribaliste ou sicipare ;
  - L'administration publique, courroie de transmission entre gouvernants et gouvernés, milite pour la promotion sociale en exécutant valablement les décisions prises par la hiérarchie ;
  - L'armée, la police et les instances judiciaires, mettent hors état de nuire toute menace à la sûreté des personnes et de leurs biens et jouent un rôle intégrationniste ;
  - L'église (organisation ecclésiastique), par un enseignement qui met l'accent sur l'amour du prochain et la probité morale.
- B. Sur le plan économique, l'agriculture devrait constituer un socle avec un système coopératif. Qu'il y ait des hommes et des femmes qui se communiquent, qui entreprennent ensemble des actions, avec des objectifs spécifiques.**

**Notes biographiques**

1. *Dictionnaire de la langue philosophique*, 2<sup>e</sup>éd., PUF, Paris, 1969
2. CUVILLIER, A., *Nouveau précis de la philosophie*, 4<sup>e</sup>éd, Armand Colin, Paris, 1967.
3. KANT, E, *la raison pure*, PUF, Paris, 1971
4. Herbert, S, cité par DAVID GOULD, *Introduction à la théorie de l'organisation*, Ed Mont-Noir, Kinshasa – Lubumbashi, 1975
5. ABRAHAM, L, Cité par NGOMA BINDA, *Théorie de la démocratie*, in *Zaire Afrique n°246*, juin-juillet-Août, 1990.
6. NGOMA BINDA, *OP.cit*, p.279
7. SEYMOUR, M.L., *l'homme et la politique*, éd. Int-Nationales, Paris 1970
8. DAHL, A-R., *Après la révolution, Tendances actuelles*, paris, 1973
9. *Déclaration universelle des droits de l'homme* (1948), Art 26. Constitution de la République Démocratique du Congo, Art 45.
10. SAMUELSON, P., *l'économie*, Ed. Armand Colin, Paris, 1987
11. ROSTOW, cité par ISANGO IDI WANZILA, *Cours de Civisme et Développement*, inédit, Université de Lubumbashi, G1SPA, 1987-1988.